

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

COMITE NATIONAL DU
RASSEMBLEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT

DECRET D /2022/ 0047 /PRG /CNRD/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES A DES POSTES DE
RESPONSABILITÉS

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION,

Vu la Charte de la Transition ;

Vu la Loi L/2018/025/AN du 3 juillet 2018, portant Organisation Générale de l'Administration publique ;

Vu le Communiqué N°01/2021/PRG/CNRD du 05 septembre 2021, portant prise effective du pouvoir par les Forces de Défense et de Sécurité ;

Vu l'ordonnance N°2021/001/PRG/CNRD/SGG du 16 Septembre, portant prorogation des lois nationales, des conventions, traités et accords Internationaux en vigueur ;

Vu le Décret D/2021/08/PRG/CNRD portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

DÉCRÈTE :


Article 1^{er} : Les Hauts Cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

- 1) **Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Inclusion Économique et Sociale (l'ANIES) :**
Monsieur Sayon DAMBELE, matricule 212747P.
- 2) **Directrice Générale Adjointe de l'Agence Nationale de l'Inclusion Économique et Sociale (l'ANIES) :**
Madame M'Mah DOPAVOGUI, Conseillère en mobilisation sociale.
- 3) **Directeur Général de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI) :**
Monsieur Kagbè TOURE, précédemment Directeur Général Adjoint de ladite Société.

- 4) **Directrice Générale Adjointe de la Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI) :**
Madame Hadja Rayhanatou DIALLO, Coordinatrice du Secrétariat technique permanent (guichet unique) du comité interministériel de suivi des projets miniers intégrés.
- 5) **Directrice Générale Adjointe de la Société Nationale de Pétrole**
Madame Fatma CAMARA, précédemment chargée de la communication et de la promotion pétrolière à l'office Nationale des Pétrole (ONAP).
- 6) **Directeur Général Patrimoine Bâti Public**
Monsieur Mohamed Doussou TRAORE, précédemment Chef d'Entreprise.
- 7) **Directeur Général Adjoint Patrimoine Bâti Public**
Monsieur Aly SOUMAH, en service à la Direction Générale des Impôts.
- 8) **Directeur Général de l'Office National des Bourses Extérieures**
Monsieur Mohamed Bamba CAMARA.
- 9) **Directeur Général Adjoint de l'Office National des Bourses Extérieures :**
Monsieur Koly CAMARA, en service à la Direction nationale de l'intégration.

Article 2 : Le présent Décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 21 JAN 2022


Colonel Mamadi Doumbouya